

BULLETIN MUNICIPAL 2026

Numéro 1



MALANDAIN

**Entreprise artisanale
d'électricité générale**

Dépannage 7 jours/7
**Tous travaux électriques
neufs ou de rénovation**

02 35 31 28 99

06 30 29 41 54

**electricite-malandain.fr
malandain.elec@orange.fr**

**1, rue Bourdin
76210 GRUCHET-LE-VALASSE**

LEBLOND COUVERTURE SARL

Entreprise de couverture



ENTREPRISE DE COUVERTURE

02 35 38 09 88

06 14 97 07 95 / 06 13 98 12 87

**1, rue Général Bridoux
76210 Gruchet-le-Valasse
leblondsarl@gmail.com**

SIRET : 479 129 629 00016



Chères Gruchetaïnes et Gruchetaïns,

En ce début d'année 2026, je tiens à vous adresser, au nom du Conseil Municipal, nos vœux les plus sincères de santé, de joie et de réussite. Que cette nouvelle année soit pour chacune et chacun d'entre vous une source de projets accomplis, de rencontres enrichissantes et de moments partagés en famille ou entre amis.

L'année qui s'achève a été marquée par de nombreuses réalisations au service de notre qualité de vie : des aménagements améliorés, un accompagnement renforcé de nos associations, et des initiatives visant à soutenir le dynamisme local. Ces avancées n'auraient pas été possibles sans votre participation et l'investissement de nos agents municipaux, que je remercie chaleureusement.

2026 sera l'occasion de poursuivre cette dynamique. Plusieurs projets importants verront le jour afin de continuer à moderniser notre commune, favoriser la transition écologique et maintenir des services de proximité accessibles à tous. Fidèles à nos engagements, nous veillerons à agir dans l'intérêt de chaque habitant, avec écoute et transparence.

Gruchet-le-Valasse est une commune où le sens du collectif, la solidarité et la convivialité sont profondément ancrés. Je sais pouvoir compter sur vous pour continuer à faire vivre cet esprit qui nous rassemble.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce premier bulletin de 2026 en remerciant tous ceux qui ont œuvré à sa réalisation par l'envoi de textes, photos et documents.

Je vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour 2026, avec l'assurance de mon entière disponibilité et de mon engagement quotidien pour notre commune.

Avec toute ma considération,

Didier PERALTA,
Maire de Gruchet-le-Valasse

PUBLICATION

Ce bulletin a été mis en place par la Municipalité de Gruchet-le-Valasse.

N°ISSN : 2804-1607

Réalisation : Service communication de la mairie

Directeur de publication : Didier PERALTA

Crédits photos : Mairie de Gruchet-le-Valasse, associations communales, pixabay.com

Impression : Imprimerie AUTRECOM, Saint Jean de la Neuville - 1 450 exemplaires

Distribution : Manuelle, en boîte aux lettres par les élus.

NOUS CONTACTER

✉ Mairie - Rue du Docteur Gernez
76210 GRUCHET-LE-VALASSE

☎ 02.35.39.69.30

✉ mairie@gruchet.fr

🌐 www.gruchet-le-valasse.fr

🕒 Ouvert du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h30.

LE SÉMINAIRE DES MAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DU HAVRE À GRUCHET



La salle Claude Laplace a accueilli fin mai, les quelques 100 maires de l'arrondissement du Havre en présence de M. Jean-Benoît ALBERTINI, Préfet de Normandie et de Seine-Maritime, de M. Jean-François LEMESLE, Président de l'Association des Maires Ruraux de Seine-Maritime, de M. Denis MERVILLE, Président de l'Association Départementale des Maires, et de Mme Elsa PEPIN, Sous-Préfète du Havre.

Didier PERALTA a ouvert ce séminaire avant que soient présentés le pôle départemental des armes et des explosifs, un mémento sur la sécurité routière, une table ronde sur les Plans Communaux de Sauvegarde, les pouvoirs de police du maire en matière de défaut d'entretien des plantations en bordure de voies ou de chemins et le régime indemnitaire et les primes des agents municipaux.

RETOUR SUR LA JOURNÉE DU 14 JUILLET

44 équipes, soit 88 personnes, ont participé au tournoi de pétanque organisé par la commission municipale d'animations le 14 juillet dernier. La fréquentation fut telle qu'il a fallu répartir les doublettes de joueurs dans l'enceinte du Manoir, au boulodrome de la rue de la Roche et dans les allées gravillonnées du Jardin Public pour les 2 parties du matin et les 2 autres de l'après-midi.

Merci aux élus présents, aux bénévoles de l'Entente Cycliste de Gruchet-le-Valasse, qui ont géré le pôle restauration, aux 25 musiciens de l'Orchestre du Valasse, qui ont animé la pause méridienne, à l'amicale des boulistes de Bolbec pour leur aide précieuse à l'organisation de ce tournoi, à tous les participants, qui sont parfois venus en famille profiter de cette belle journée, et félicitations aux gagnants !



VISITE DE CHANTIER DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



En août dernier, les élus et les représentants du Syndicat Départemental d'Énergie de Seine-Maritime, de Caux Seine agglo, et de l'entreprise Forlumen Réseaux, ont visité le lotissement de la Roche pour faire un point sur les travaux de rénovation de l'éclairage public.

Le remplacement des 100 candélabres, qui dataient de plus de 40 ans, est désormais terminé. Les nouveaux mâts sont dotés de l'éclairage led, plus économique énergétiquement et financièrement. Le pilotage des mâts permet de régler l'intensité, paramétrer les horaires et détecter les pannes.

Prochaine tranche envisagée : le lotissement de la Fernague. Grâce aux aides du SDE76 et de Caux Seine agglo, la participation financière de la commune (150.000 € répartis sur 2 exercices budgétaires), ne se limite qu'à 20% du coût total des travaux.

2 KM GRUCHETAINS SUR LE PARCOURS DU SEMI-MARATHON DE BOLBEC



L'équipe organisatrice du semi-marathon de Bolbec avait informé notre Municipalité de son souhait de faire évoluer son parcours en passant par notre commune, ce qui a été accepté avec plaisir.

663 coureurs hommes et femmes ont parcouru les 21 km en solo, 76 autres étaient en relais et tous ont traversé les rues de Gruchet-le-Valasse sous un soleil magnifique le 6 septembre 2025 !

Un ravitaillement, géré par l'association Maison Pour Tous Espace Mozaïk, était installé en centre-ville aux côtés d'un trio jazz pétillant que la Municipalité avait invité pour animer cette partie du parcours.

JOURNÉES DU PATRIMOINE

27 personnes ont suivi Marie, guide animatrice, à la découverte des arbres et de leurs propriétés incroyables pour la santé physique et mentale pendant 2 heures dans le parc de l'Abbaye du Valasse le 21 septembre dernier. Ce fut l'occasion de découvrir la gemmothérapie (thérapie par les bourgeons) et la sylvothérapie (thérapie par les câlins aux arbres). S'ensuivit une dégustation de tisane à base de fleurs d'arbres et d'un creusois à la noisette et aux orties.

L'après-midi, une dizaine d'amateurs est entrée dans l'église pour y découvrir son mobilier remarquable, ses statues et vitraux en présence de Maryvonne LEDOS qui répondait aux questions éventuelles. Certains ont poursuivi leur visite par la balade des tombes remarquables dans le cimetière communal.



ULTRA TRAIL DES 3 PONTS



Du 19 au 21 septembre, l'Abbaye du Valasse a été la base de vie de la toute nouvelle grosse épreuve sportive de l'année 2025 sur le territoire : l'UT3P, Ultra Trail des 3 Ponts, trail de 175 km qui passe sur les ponts de Normandie, Tancarville et Brotonne.

900 participants, venus de toute la France ont participé à l'un des 6 formats de course proposés pour cette 1^{ère} historique en Normandie !

Les fonds récoltés ont été reversés à l'association Vie & Espoir, qui accompagne les enfants atteints de leucémie ou de tumeurs cancéreuses, et leurs familles. Un grand bravo aux organisateurs !

Inscriptions ouvertes sur ut3p.fr pour l'édition de 2026 !

REMISES DE MÉDAILLES D'HONNEUR DE LA VILLE



La Municipalité a décoré, le 15 octobre dernier, de la médaille d'honneur de la Ville de Gruchet-le Valasse, André AUBER, Gruchetain de 83 ans qui entretient un monument public bénévolement depuis plus de 20 ans, Xavier VILEPOUX, Directeur de l'association Maison Pour Tous (Espace Mozaïk – Centre social) depuis 29 ans, et l'entité *association Maison Pour Tous*, créée il y a 60 ans grâce à la volonté et l'énergie de jeunes de l'époque soutenus par la Paroisse. C'est Laëtitia DESERT, actuelle Présidente de l'association, qui a réceptionné cette médaille.



André AUBER, qui avait reçu sa dernière médaille à l'armée, était très ému de recevoir cette nouvelle distinction, entouré de sa famille présente pour l'occasion.

Xavier VILEPOUX a chaleureusement remercié ses collègues et tous les bénévoles qui œuvrent pour dynamiser l'association Maison Pour Tous.



En plus de ces distinctions communales, le comité local du service départemental Jeunesse et Sports s'était déplacé pour remettre la médaille Jeunesse et Sport échelon Or à Joël MALANDAIN qui fut Président du Football Club de Gruchet pendant 31 ans.

Félicitations à tous !

NOUVELLES PRIORITÉS AU CARREFOUR DE L'ÉPICERIE

Fin août, les feux tricolores du carrefour de l'épicerie étant en panne longue, les automobilistes circulaient selon les règles du code de la route : priorité à droite. Constatant que la circulation était devenue plus fluide, la Municipalité a décidé, début septembre, de tester la modification des priorités durant un mois profitant de la reprise de l'école (donc une circulation plus affluente).

L'essai s'est rapidement avéré concluant, la circulation étant beaucoup plus aisée sur les 3 axes. La Municipalité est restée très attentive à la sécurité des piétons et a vérifié sur place s'il y avait un danger avéré. La vigilance plus accrue des automobilistes a fait ses preuves.

La rue du Docteur Gernez est donc prioritaire de façon définitive : les conducteurs venant de Lillebonne doivent la priorité à droite, et ceux de Bolbec doivent marquer le stop.

Nous rappelons que la vitesse est limitée à 30 sur cette zone. La Police Municipale Intercommunale intervient régulièrement faire des contrôles de vitesse et de priorité. Merci à tous de rester prudents.



OCTOBRE ROSE À GRUCHET : SENSIBILISATION ET REMISE DE DON



Octobre Rose est le nom donné à la campagne annuelle de sensibilisation contre le cancer du sein. La Municipalité est ravie qu'à Gruchet-le-Valasse on agisse : l'AGSN (Association Gruchet Sport Nature) a reversé 421 € à la Ligue contre le Cancer. Ce don provient des inscriptions des randonneurs de la Sente des Moines du 12 octobre dernier. Les dons servent à financer la recherche, accompagner les personnes malades et leurs proches et renforcer les actions de prévention.

Actual (anciennement Leader Interim), en centre-ville, a organisé une matinée destinée à sensibiliser les femmes et les hommes au cancer du sein. C'est autour d'un petit-déjeuner convivial que les intéressés ont écouté les bénévoles de la Ligue contre le Cancer.

Seulement 48 % des femmes réalisent les mammographies nécessaires au diagnostic de la santé de leurs glandes mammaires. En complément de cet examen, une auto-palpation par mois suffit. Avec 3 doigts, du mamelon jusqu'au cou sans oublier les aisselles, palpez-vous de façon circulaire en appuyant relativement fort pour sentir les éventuelles grosseurs. Les textures de peau granuleuses, les écoulements du mamelon, les changements de couleur ou de forme du sein ne sont pas à prendre à la légère et doivent aboutir sur un rendez-vous médical.

Quatre membres du personnel communal ont participé à cette matinée soutenue par la Municipalité. Bravo à tous les acteurs solidaires des actions Octobre Rose.



MADAME LA SOUS-PRÉFÈTE À GRUCHET-LE-VALASSE

À la demande de Mme Elsa PEPIN, sous-préfète du Havre, le maire et plusieurs élus lui ont présenté les grands projets en cours de réalisation sur la commune :

- La reconversion de la friche industrielle SLIC qui deviendra *Les Jardins de l'Indigo*, quartier résidentiel de 22 logements et d'espaces publics,
- La reconversion de la friche Omyacolor qui devrait accueillir une soixantaine de logements sous une forme restant à définir,
- La réhabilitation du bâtiment principal du Manoir,
- La démolition du magasin Bretelle qui permettra d'étendre l'école élémentaire pour y accueillir les classes de maternelle et de réhabiliter les vestiaires du gymnase,
- La rénovation énergétique du complexe Pierre de Coubertin composé du gymnase David Douillet et de la salle Claude Laplace,
- La requalification du site industriel face à Carrefour pour étendre la zone commerciale.

Ces projets, très avancés pour certains, ont suscité l'intérêt de la sous-préfète qui a félicité les élus pour leur dynamisme et leur volonté de répondre aux demandes de la population, notamment en termes de logement.



LES LAURÉATS DU JEU DE L'ÉTÉ ET DU CONCOURS DES PLUS BEAUX JARDINS



La Municipalité a convié les concurrents des *plus beaux jardins de Gruchet* et les Gruchetains qui ont rendu leur formulaire du *Grand Jeu de l'Été*, à une même cérémonie de remises de récompenses.

Ce sont d'abord les jardiniers qui ont été mis à l'honneur, tous remerciés d'embellir indirectement la commune. Les jurés, toujours chaleureusement accueillis par les participants, sont passés début juillet pour évaluer les parcelles jardinées.

Félicitations à Mme DEBUYSSCHER, lauréate du « plus beau jardin paysager », à M. LERICHE, lauréat du « plus beau jardin potager » et à M. ROBELIN, lauréat du « plus beau jardin fleuri ».

Vint ensuite la distinction des participants au *Grand Jeu de l'Été*. Notre dossier du bulletin est d'ailleurs consacré aux réponses des photos énigmes.

Il fallait être précis pour gagner le maximum de points par photo car certains concurrents n'ont négligé aucun détail ! Les élus qui ont procédé à la notation des formulaires ont dû noter au 0,5 point près. La question subsidiaire a permis de départager 3 candidats ex aequo. Félicitations à M et Mme BRULIN, grands gagnants de cette édition 2025 !

Ce jeu plaît toujours autant. Comme nous l'ont dit certains d'entre vous « *ça nous donne un but de promenade ; j'ai redécouvert certains endroits de ma ville ; merci pour ce jeu, on n'a pas pu partir en vacances, on était content d'avoir une occupation* ».

Les lauréats des deux concours ont été récompensés de chèques cadeaux valables chez les commerçants de Gruchet-le-Valasse.



REPRISE DE CONCESSIONS ET INSTALLATION D'UN NOUVEAU COLUMBARIUM

La Commune a engagé des travaux d'aménagement au sein du cimetière communal afin d'offrir aux familles un lieu de recueillement agréable, sécurisé et conforme aux attentes. Un travail de recensement a été réalisé concernant les concessions arrivées à expiration et identifiées comme devant être reprises. Certaines d'entre elles, fortement détériorées, présentaient un risque pour les sépultures voisines, ce qui rend nécessaire leur reprise progressive, conformément à la réglementation en vigueur : 34 concessions ont été reprises.

Un nouveau columbarium a également été construit. Pour la réalisation de ces travaux, la commune a obtenu une subvention à hauteur de 30 %, soit un montant de 9 237,90 €, pour un coût total de travaux s'élevant à 30 793 €.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



La Municipalité remercie les nombreux Gruchetains qui sont venus participer à la cérémonie commémorative du 11 novembre.

Celle-ci a commencé par un hommage à « nos » soldats, enterrés au carré militaire du cimetière, puis au Monument aux morts pour honorer les Gruchetains qui ont fait partie des 1,4 millions de Français tués ou disparus lors de cette terrible Première Guerre Mondiale.

Plusieurs élèves de la classe de Mme LEBOUIS ont ému l'assemblée en récitant le poème 14-18 *Folie meurtrière* de Jacques Hubert FROUGIER.

Didier PERALTA, dans son discours, a d'ailleurs chaleureusement remercié Mme LEBOUIS pour sa constante participation aux commémorations.

JOURNÉE PETITE ENFANCE

Parents et enfants de moins de 6 ans étaient les bienvenus à la journée petite enfance organisée par Caux Seine agglo au complexe Pierre de Coubertin en novembre dernier.

Un évènement convivial et ludique composé de plusieurs espaces thématiques :

- Sensoriel & motricité
- Livre & contes
- Nature & récup'
- Zen
- Jeux & découvertes

Les adultes ont pu également assister à deux conférences, l'une abordant diverses problématiques rencontrées par les familles, l'autre sur le thème de la parentalité à l'ère numérique.

Un évènement qui a attiré de nombreuses familles.



UNE SOIRÉE HARENGS & BEAUJOLAIS NOUVEAU AU TOP !

La traditionnelle soirée Harengs & Beaujolais Nouveau, organisée par la commission municipale événementielle, a ravi les 246 personnes qui y ont participé le 21 novembre dernier.

Les 540 harengs (95 kg) roqueux et laiteux ont nécessité plusieurs heures de cuisson au barbecue par nos bénévoles, parmi lesquels des élus et agents communaux.

Il a été constaté qu'aucune animation n'est nécessaire lors de cette soirée tant les gens aiment à juste se retrouver et discuter autour d'un repas simple (harengs, pommes de terre, beurre, fromage, dessert aux pommes, Beaujolais Nouveau).

Merci aux bénévoles présents.



Le bénévole idéal,

C'EST VOUS !

Devenez

**Intervenant Départemental
de Sécurité Routière**

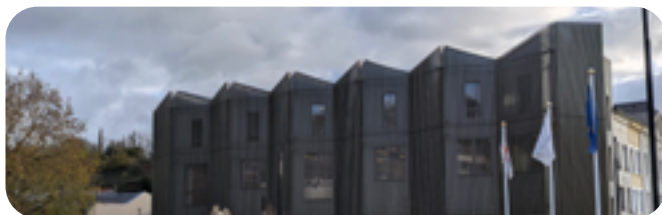
iDSR



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**
**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

Renseignements au **02.76.78.34.43**
ddtm-speric-bsrte@seine-maritime.gouv.fr

UN CONCILIATEUR DE JUSTICE POUR VOS DIFFÉRENDS AVEC LE VOISINAGE



Il arrive que des administrés viennent en mairie pour se plaindre de leurs problèmes de voisinage. Nous ne pouvons que très rarement agir. Si cela ne peut pas être réglé par la Police Municipale Intercommunale (feux, nuisances sonores, violence...) ou une autre institution légitime, alors nous vous conseillons de vous rendre au Point Justice à Bolbec.

Situé au 2^{ème} étage de la médiathèque (face à la mairie), le Point Justice vous aide gratuitement dans vos démarches relatives au droit. Des professionnels répondent à vos questions et vous aiguillent : avocat, huissier de justice, notaire et conciliateur de justice. Ce dernier a pour mission de régler, entre autres, vos différends avec votre voisinage.

Rendez-vous obligatoire au 02 35 39 39 75 ou à pointjustice@cauxseine.fr.

LOCATION DES SALLES COMMUNALES



Besoin d'un lieu pour une fête, une réunion ou une activité ? Les salles communales sont à votre disposition toute l'année ! La Municipalité continue de proposer des prix préférentiels aux Gruchetains afin de soutenir vos projets personnels et associatifs.

Salle Claude Laplace :

416 € la journée / 738 € le week-end

Salle de la Mare aux Loups :

263 € la journée / 456 € le week-end

Salle Pierre Meurice :

81 € la demie journée / 152 € la journée / 253 € le week-end

À partir du 1^{er} janvier 2026, les tarifs évolueront légèrement suivant l'évolution de l'indice des prix à la consommation qui est de 0,9 % cette année. Les recettes des locations sont nécessaires pour entretenir et améliorer les locaux.

LE NUTRI-SCORE POUR MIEUX MANGER EN UN COUP D'ŒIL



Le Nutri-Score est un logo, apposé sur la face avant des emballages, qui informe de la qualité nutritionnelle des produits sous une forme simplifiée et complémentaire à la déclaration nutritionnelle obligatoire (fixée par la réglementation européenne).

Le logo est attribué sur la base d'un score prenant en compte pour 100 gr ou 100 ml de produit, la teneur en nutriments et aliments à favoriser (fibres, protéines, fruits, légumes, légumes secs) et en nutriments à limiter (énergie, acides gras saturés, sucres, sel et édulcorants pour les boissons). Après calcul, le score obtenu par un produit permet de lui attribuer une lettre et une couleur.

Basé sur une échelle de 5 couleurs, du vert foncé au orange foncé, il est associé à des lettres allant de A à E (A « meilleure qualité nutritionnelle », E « moins bonne qualité nutritionnelle »).

DÉCLAREZ VOTRE PUIT EN MAIRIE



Tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits, forage ou simple prise d'eau) doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie.

Les puits doivent faire l'objet d'une attention toute particulière lors de leur conception et durant leur exploitation.

Ce renforcement de la protection du milieu naturel répond à une préoccupation environnementale et à un enjeu de santé publique.

En outre, le recensement des puits et forages privés permet, en cas de pollution de nappe susceptible de présenter un risque sanitaire pour la population, d'améliorer l'information des utilisateurs et notamment de leur communiquer les consignes à respecter.

CARTE D'IDENTITÉ : RENOUVELLEMENT GRATUIT



Depuis le 31 mars 2025, vous pouvez demander gratuitement une nouvelle carte d'identité au format carte bancaire, à condition :

- d'être majeur,
- de ne pas déjà posséder une carte nationale d'identité électronique (CNIE),
- de faire une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés),
- et de restituer votre ancienne carte lors de la remise de la nouvelle.

Cette carte permet ensuite de créer une identité numérique sécurisée via l'application France Identité, utile pour prouver votre identité en ligne ou dans certaines situations du quotidien.

En cas de perte ou de vol, le renouvellement reste payant (25 €).

Infos et démarches sur ants.gouv.fr

DEVENEZ GREETER !



Un greeter, ce n'est pas un guide, mais un habitant bénévole qui vous fait découvrir sa région comme il le ferait avec un ami. Pas de circuits figés ou de discours appris par cœur : chaque balade est une rencontre humaine où authenticité et partage sont au rendez-vous. Les thématiques sont variées – patrimoine, nature, randonnée, photographie, histoire...

Vous habitez Gruchet-le-Valasse et souhaitez partager votre amour pour notre belle ville ? Rejoignez la communauté de greeters de Caux Seine agglomération en contactant Hélène Aubry : h.aubry@cauxseine.fr - 06 80 53 33 71.

Et si la meilleure façon de découvrir un territoire, c'était de rencontrer ceux qui le vivent chaque jour ? Faites le premier pas et lancez-vous dans l'aventure greeter !

PAPIERS ET EMBALLAGES

En plastique,
en carton
et en métal



VERRE

Bouteilles, pots,
bocaux et flacons
uniquement



ORDURES MENAGERES

À DÉPOSER EN SAC
FERMÉ

Petits objets
en plastique,
métal ou bois
Vaisselle
en verre, en grès
ou en porcelaine
Textiles sanitaires,
couches, mouchoirs,
essuie-tout, masques



BIENVENUE AU NOUVEAU COMMERCE L'ARCHE



Après plusieurs semaines de travaux, le nouveau commerce l'Arche a ouvert fin novembre dernier.

Anaïs vous accueille en journée continu, du mardi au samedi de 10h00 à 18h00 (ouverture à 9h00 les mercredi et jeudi) et vous propose :

- des vêtements d'occasion et neufs pour les bébés de 1 à 36 mois,
- des costumes, déguisements,
- des produits d'hygiène corporelle,
- des accessoires,
- un rayon maternité - grossesse,
- des cadeaux à offrir fonction des saisons et souvent personnalisables,
- des jeux, jouets, livres pour les enfants jusqu'à 7 ans ...

L'offre évoluera en fonction des demandes.
L'ARCHE - 40 bis rue du Général De Gaulle
06 15 62 03 96 larche.babyshop@gmail.com

NOUVELLE AGENCE FRANCE SERVICES



Les conseillers *France Services* :

- vous accompagnent dans les principales démarches administratives quotidiennes,
- répondent à vos questions et vous aident dans les démarches en ligne,
- résolvent vos situations en s'appuyant sur les réseaux partenaires (CAF, CPAM, CARSAT, chèque énergie, Finances publiques, France Renov, France Titres, France travail, URSSAF...),
- vous mettent à disposition des outils informatiques et vous accompagnent dans leur utilisation.

L'agence la plus proche de Gruchet-le-Valasse se situe au Clairval à Lillebonne, au 1^{er} étage du bâtiment qui accueille déjà le CMS (Centre médico-social), en face de l'école.

2 rue du Clairval - 02 32 84 40 72
franceservices-lillebonne@cauxseine.fr
Contactez-les par téléphone afin de fixer un rdv.

SAUVER LES ESSAIMS D'ABEILLES



L'essaimage est le mode de reproduction des abeilles. À partir de mai, la colonie d'abeilles quitte son nid avec la reine pour rechercher un nouvel emplacement et elle laisse sur place suffisamment d'abeilles et une nouvelle reine pour créer une nouvelle colonie.

On peut récupérer les essaims pour protéger les abeilles du danger pour elles de s'installer dans une cheminée non condamnée. Vous avez trouvé un essaim ou un nid d'abeilles dans votre jardin ? Appelez un apiculteur bénévole sans délai ! La récupération d'essaim par un apiculteur est toujours gratuite. Les essaims ne représentent aucun danger.

APICULTEURS LOCAUX :

Alain AUGER 06 60 51 13 04
Arnaud MERESSE 06 04 47 67 68
PATRICE bonnal 06 74 20 28 39



INSCRIPTIONS AU E-CAMPUS DE CAUX SEINE AGGLO



Étudier à distance ? C'est possible !

Vous êtes étudiant, futur étudiant, en reconversion professionnelle et vous souhaitez étudier à distance, rendez vous au e-campus situé à la Maison des compétences à Lillebonne !

Suivez votre formation post-bac, du BTS au Master, dans un environnement qui facilite la réussite. Ce service gratuit et innovant offre plus qu'un espace de travail puisqu'une personne dédiée vous accompagne tout au long de votre formation.

Pour vous pré-inscrire, vous devez avoir candidaté à au moins une formation qui inclut un enseignement à distance, sur *Parcoursup* ou sur *MonMaster.gouv*. Ensuite, vous pouvez réserver votre place au e-campus pour la rentrée prochaine : Laure Fossey 07 68 43 05 58 l.fossey@cauxseine.fr

LE REPAIR CAFÉ : RÉPAREZ VOTRE PETIT ÉLECTROMÉNAGER



Le *Repair Café* de Caux Seine agglo lutte contre l'obsolescence programmée et vous partage ses astuces pour prolonger la vie de vos objets du quotidien.

Réparez vous-même, dans un lieu convivial, votre petit électroménager (hi-fi, micro-ondes, machine à café, machine à coudre, outil numérique, luminaire...). Des bénévoles sont présents pour vous aider gratuitement (les pièces de rechange sont à votre charge). L'outillage est sur place.

Il y a une session par mois, le jeudi de 13h30 à 17h00. Voici les dates de ce semestre :
15 janvier - 19 février - 19 mars - 16 avril - 21 mai - 18 juin.

Pas d'inscription nécessaire, l'entrée est libre. Venez réparer vos objets plutôt que de les jeter !

20 rue de l'innovation ND de Gravenchon PJ2S

RÈGLES NATIONALES DE CIRCULATION EN TROTINETTE ÉLECTRIQUE



JE DOIS AVOIR PLUS DE 14 ANS

JE CIRCULE SUR LES PISTES CYCLABLES. S'IL N'Y EN A PAS, JE SUIS AUTORISÉ À CIRCULER SUR DES ROUTES LIMITÉES À 50 KM/H EN AGGLOMÉRATION



JE NE DÉPASSE PAS 25 KM/H

JE PORTE TOUJOURS UN CASQUE POUR MA SÉCURITÉ



JE VÉRIFIE QUE MA TROTINETTE A DES FREINS ET DES FEUX EN BON ÉTAT

JE M'ÉQUIPE D'UN AVERTISSEUR SONORE POUR ÊTRE ENTENDU



JE PORTE UN BRASSARD OU UN GILET RÉTRORÉFLÉCHISSANT LA NUIT OU LORSQUE LA VISIBILITÉ EST RÉDUITE



JE NE TRANSPORTE PAS DE PASSAGER

JE NE PORTE PAS D'ÉCOUTEURS OU DE CASQUE AUDIO



JE CIRCULE AVEC UNE ASSURANCE

*Cette réglementation s'applique également aux trottinettes.

PRÉSENTATION D'UN EMPLOI COMMUNAL

Vous les voyez dans la mairie, dans la commune, dans les écoles, les bâtiments communaux mais connaissez-vous vraiment l'emploi que chaque agent communal occupe ?

Ce huitième portrait concerne l'AGENT POSTAL COMMUNAL, un agent qui est en lien continu avec la population.

EN QUOI CONSISTE LE POSTE D'AGENT POSTAL COMMUNAL ?

La mission principale est de recevoir du public et de répondre à ses besoins en lien avec La Poste :

- Les opérations financières (retraits, versements, remises de chèques),
- L'envoi et la réception des lettres et colis,
- Retrouver des lettres ou colis,
- Faire les changements d'adresse courrier,
- Créer les procurations postales : donner une procuration à quelqu'un c'est autoriser une personne à prendre ses courriers et colis à sa place, quand il est absent. La procuration est valable 5 ans sauf si elle est annulée entre temps. Au bout de 5 ans il faut refaire une procuration.
- Créer une adresse électronique La Poste,
- Prendre en charge les réclamations : enregistrer le mécontentement des usagers de La Poste (problème de distribution du courrier ou des colis, un suivi de courrier qui n'est pas respecté...).



Isabelle COURCHAI travaille à la mairie depuis le 3 juin 2024

La mission secondaire, qui représente 20 % du temps de travail, est consacrée à l'administratif de la Mairie notamment :

- Participer à l'accueil des administrés en mairie,
- Orienter les interlocuteurs téléphoniques vers le bon service,
- Informer sur la disponibilité des salles communales.

QUELLES SONT LES QUALITÉS REQUISES POUR CE POSTE ?

Comme pour beaucoup de métiers en lien direct avec le public, les qualités humaines nécessaires sont la courtoisie, l'écoute, la patience, la discrétion et la disponibilité.

Par ailleurs, il faut connaître tous les produits et services proposés par La Poste pour orienter le public vers la meilleure solution par rapport à son besoin (courrier, opérations bancaires, téléphonie, box, services comme « veiller sur mes parents »...).

Il est important également de connaître les réglementations en matière de courrier / colis (France et international) et tout ce qui a rapport à l'univers bancaire. Il faut également savoir gérer les stocks et s'informer régulièrement des produits du moment ainsi que des promotions proposées.

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE :
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H00 ET DE 13H30 À 17H15

Dans chaque numéro du bulletin municipal, la Municipalité démentira ou approuvera les rumeurs et échos qui pourraient circuler sur la commune.

« La coupe d'arbres en lisière de forêt est une dégradation irréversible »



FAUX : La coupe réalisée cet automne relevait de l'entretien nécessaire du massif, afin de préserver la santé des arbres et la sécurité des promeneurs. Une replantation de 650 plants a été programmée en décembre dernier (rédaction du bulletin municipal antérieure à la plantation) pour renforcer la biodiversité et assurer le renouvellement naturel de la zone.

« La sécurité routière est toujours une priorité sur la commune »



VRAI

Un nouvel arrêté sur l'usage des trottinettes a été adopté. Il précise les règles de circulation, les obligations de visibilité et les limitations de vitesse. L'objectif : garantir un partage serein de la voie publique, notamment pour les piétons et les plus jeunes.

« Le nouveau PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) va profondément modifier Gruchet-le-Valasse »



FAUX

Le PLUi doit être validé en décembre. À ce stade, aucun changement notable n'est prévu pour Gruchet. Les règles d'urbanisme applicables dans les années à venir resteront globalement identiques, ce qui offre une visibilité stable aux habitants comme aux porteurs de projets.

« La commune agit uniquement pour les seniors »



FAUX

Le CCAS continue d'accompagner les aînés avec les traditionnels goûters, repas et colis, mais la commune agit également pour les enfants et les familles :

- achat de vélos, livres et prix pour les jeunes,
- spectacles de Noël,
- activités familiales (Jeu de l'Été),
- animations familiales (Tournoi de pétanque parties adultes et enfants avec pique-nique républicain, soirées culturelles...),
- soutien aux nombreuses animations proposées par les associations.

Gruchet-le-Valasse compte près de 30 associations, actives dans des domaines variés : sport, culture, entraide, loisirs. La Commune les accompagne et les soutient, car elles dynamisent la vie locale tout au long de l'année.

VOTER, ÇA COMMENCE À L'ÉCOLE POUR GRUCHET ...

Dans le cadre de la citoyenneté, la Municipalité, avec la complicité du corps enseignant, organise tous les ans, en octobre, l'élection des délégués de classe de l'école élémentaire en conditions réelles.

L'occasion pour les élèves de Ce1, Ce2, Cm1 et Cm2 (soit 120 enfants) de découvrir les gestes appropriés pour voter et de leur expliquer l'importance de participer aux élections, acte citoyen démocratique qui permet de choisir ses représentants à l'occasion d'un scrutin.

Pour être délégué de classe, l'élève volontaire choisit son binôme puis élabore une vraie campagne électorale avant d'aller aux urnes, avec ses camarades. Le 14 octobre dernier, les élues en charge du scolaire, mesdames DALLA-LIBERA et CÔTÉ, et des collègues élus, ont accueilli les enfants avec bulletins de vote, cartes électorales, liste d'émargement, isolements, et urne pour procéder au vote.

Chaque année, les enfants renouvellent l'expérience avec plaisir. Cela leur permettra, lorsqu'ils seront adultes, de se souvenir de ces gestes et de ne pas appréhender d'aller voter. Voici les étapes d'un scrutin :



ÉTAPE 1 : Présenter sa carte électorale avec une pièce d'identité pour que l'on vérifie son inscription sur les listes électorales.



ÉTAPE 2 : Prendre une enveloppe électorale et au moins 2 bulletins de vote différents et se diriger vers l'isoloir afin d'y introduire le bulletin de son choix dans l'enveloppe.



ÉTAPE 3 : Se diriger vers l'urne, présenter à nouveau sa carte électorale et sa pièce d'identité et, à l'appel de son nom, déposer l'enveloppe dans l'urne puis signer le registre.



S'ensuit le dépouillement où chaque enveloppe est ouverte et chaque bulletin comptabilisé. Le résultat final peut être proclamé.

... ET CELA PERMET DE FAIRE DES CITOYENS ADULTES QUI VONT AUX URNES !

Cette année, ont lieu les élections municipales les 15 et 22 mars 2026.
Quelles sont les modalités pour aller voter :

JE VÉRIFIE MA SITUATION ÉLECTORALE ?

Vous devez vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales de votre commune :

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>

Si vous n'avez pas encore demandé votre inscription sur les listes électorales de la commune, vous pouvez le faire dès maintenant.

COMMENT RÉALISER SON INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

→ En se déplaçant personnellement en mairie avant le 6 février 2026 inclus, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

→ En s'inscrivant en ligne avant le 4 février inclus 2026 :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans au plus tard la veille du scrutin, sont inscrits d'office sur la liste électorale à condition de s'être fait recenser à l'âge de 16 ans dans la même commune. Une attestation d'inscription est adressée à chaque jeune inscrit d'office par la Mairie. Les jeunes de 18 ans qui ne reçoivent rien sont invités à contacter le service Élections de la Mairie de la commune de leur domicile, pour demander leur inscription.

QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR S'INSCRIRE ?

- Avoir 18 ans
- Avoir une attache avec la commune
- Être de nationalité française
- Être Européen pour les élections municipales et européennes
- Jouir de ses droits civils et politiques

QUELLES SONT LES PIÈCES À FOURNIR ?

Vous devez fournir l'un des documents suivants justifiant de votre identité :

- Carte d'identité valide ou périmée depuis moins de 5 ans au jour du dépôt de votre demande
- Passeport valide au jour du dépôt de votre demande

→ Vous devez fournir l'un des documents suivants justifiant de votre attache avec la commune :

Quittance de loyer non manuscrite, EDF, d'eau, de téléphone fixe, assurance habitation, bulletin de salaire... Ces documents doivent avoir moins de 3 mois.

→ Le CERFA de demande d'inscription correspondant à votre situation (qui pourra vous être fourni en mairie)
Pour tous les cas particuliers, nous vous conseillons de contacter le service Élections au 02.35.39.69.31

QUELS DOCUMENTS POUR VOTER ?

- Votre pièce d'identité est obligatoire
- Votre carte d'électeur est vivement recommandée

OÙ VOTER ?

Retrouvez votre lieu de vote en haut à gauche de votre carte d'électeur :

- Bureau n°1 – Ecole élémentaire Lucie AUBRAC – 3 rue du Docteur Gernez
- Bureau n°2 – Espace Mozaïk – 5 rue du Docteur Gernez

VOTE PAR PROCURATION ?

Si vous êtes absent le jour du vote, vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration selon plusieurs façons :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1604>

N'hésitez pas à contacter le service Élections au 02 35 39 69 31 / etat-civil@gruchet.fr

ENCORE UNE ANNÉE RICHE EN ÉMOTIONS ! PAR LES ÉLÈVES DE LA SESSION 2024 - 2025 DE MME LEBOUIS

Dès la rentrée, nous avons mené de nombreux projets. Avec les professeurs du conservatoire, nous avons découvert l'opéra. Au cross du collège, nous avons tous fini la course, certains l'ont même remportée ! Nous avons visité l'abbaye de GRAVILLE, le musée VICTOR HUGO à VILLEQUIER, les Pêcheries de FECAMP, les édifices remarquables de BOLBEC, son atelier-musée, à ROUEN le Munaé et le musée de la médecine, l'hôtel Dubocage et le MuMa au HAVRE. Nous avons pris le car, le train et avons beaucoup marché. Nous avons cuisiné et découvert de nouvelles saveurs.

Nous avons fait de formidables rencontres ! Celle de Mme HELFER AUBRAC, fille de Lucie AUBRAC, nous a inspiré nos projets artistiques de l'année. Créations réalisées avec Mme MALARD, artiste peintre. Tous les mardis, nous travaillons assidûment en suivant ses précieux conseils. En novembre, Mme DALLA, autrice, illustratrice et éditrice est venue présenter les métiers du livre, sa profession et ses œuvres. Pour le 11 novembre, nous avons écrit tous ensemble un poème, nos camarades présents lors de la cérémonie l'ont lu au nom de la classe et de l'école. En décembre, après la visite de sa ferme et sa venue en classe, avec M. LESTRELIN, éleveur agriculteur, nous avons planté 335 arbres sur ses terres ; activités menées en partenariat avec l'association *Des Enfants et des Arbres* et M. CAUMONT, agroforestier de profession.

Nous avons accueilli, dans le cadre de notre projet de classe « Nos parents ont du talent », des personnes passionnées par leur métier et leur activité, ainsi, de nos proches, nous avons découvert de nouvelles facettes. Nous sommes allés régulièrement au CDI du collège à la rencontre de Mme ALLIARD, professeur documentaliste, où nous avons pu également utiliser les ordinateurs pour appréhender le traitement de texte. À la ludothèque, nous avons retrouvé les jeux choisis par Mélissa pour apprendre autrement.

À trois reprises, M. CASSABOIS est intervenu en classe pour échanger sur le thème du harcèlement et permettre la passation officielle du permis vélo. Avant de prendre le train, nous avons bénéficié de l'intervention d'un agent de la SNCF sur le bon comportement du voyageur citoyen. Nous avons reçu nos camarades de l'année dernière qui sont venus nous présenter la 6^{ème}... Une année riche en émotions !

Mais comment remercier les familles, les parents qui se rendent disponibles pour accompagner la classe dans ses déplacements et ses activités ? Comment remercier Mme MALARD, qui bénévolement nous transmet sa passion et son savoir faire, inconditionnellement tous les mardis ?

Comment remercier toutes ces personnes qui permettent à tous ces projets de se réaliser ?

MERCI !

Merci également à la Municipalité, aux familles coopératrices et à l'association API pour le financement de ces projets.



REMISE DES PRIX



La fin de l'année scolaire est toujours l'occasion, pour la Municipalité, de récompenser chaque enfant scolarisé en élémentaire de ses efforts fournis tout au long de l'année scolaire.

Choisis par leur institutrice, les livres sont distribués par les élus qui passent dans les classes pour féliciter les enfants et leur souhaiter de belles vacances estivales.

Même si le numérique prend une place importante chez les jeunes, on constate un réel engouement pour de nombreux élèves de feuilleter leurs livres et on sent leur envie de les lire.

CALCULATRICES ET ENCYCLOPÉDIES POUR LES CM2

Cumulo gagnant pour les élèves de CM2 qui passent en 6^{ème} à la rentrée prochaine : la Municipalité octroie toujours un budget pour offrir un cadeau utile qui clôt 4 années en école élémentaire.

Chaque jeune a le choix entre une calculatrice spéciale Collège et une encyclopédie sur une thématique précise (astronomie, animaux, minéraux...). Sur 52 élèves, 44 ont préféré la calculatrice.

Lors de la remise du cadeau par le Maire, en salle du Conseil, chaque enfant était photographié. Les clichés ont ensuite été imprimés et donnés aux institutrices, Mmes LEBOUIS et ROUSSEAU, qui les ont distribués aux élèves : un souvenir de cette cérémonie.



APPRENTISSAGE DU PERMIS À VÉLO

Début juin, dans la cour de l'école, panneaux de circulation et plots étaient disposés par M. CASSABOIS, de la Police Municipale Intercommunale, pour l'apprentissage du permis vélo aux élèves de CM2 en les initiant à deux étapes nécessaires avant de rouler en situation réelle sur la route :

Savoir pédaler : maîtriser les fondamentaux du vélo. Acquérir un bon équilibre et apprendre à conduire son vélo correctement : pédaler, tourner, freiner.

Savoir circuler : découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé. Savoir rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction, et découvrir les panneaux du code de la route.



PORTES OUVERTES CULTURELLES



Les portes ouvertes culturelles de l'école Lucie AUBRAC ont permis à de nombreuses familles d'apprécier le travail artistique effectué durant l'année scolaire par leurs enfants.

Les murs des écoles étaient tapissés d'œuvres éphémères, des chorales se formaient de part et d'autre, des projections de film mettaient en scène les sorties effectuées et il était possible de dialoguer avec le corps enseignant : un moment de partage toujours très agréable.

Et quel plaisir pour les parents et grands-parents de pouvoir découvrir tout le travail fourni par leurs bambins en maternelle, aidés de leur institutrice et leur ATSEM, puis de les regarder se donner en spectacle !

PIQUE-NIQUE DES DEMI-PENSIONNAIRES

Didier PERALTA, Vincent LECARPENTIER, Séverine DALLA et Denise CHEVALLIER ont souhaité un bon appétit aux 130 écoliers demi-pensionnaires qui ont pique-niqué dans la cour de l'école la veille des grandes vacances d'été.

Le repas a été préparé par les agents communaux de la cantine avec l'aide de bénévoles.

Le personnel de l'Espace Mozaïk, les ATSEM et bénévoles présents ont encadré les groupes d'enfants qui, après leur repas, se sont amusés dans la cour de récréation sous un soleil fort agréable.



RENTRÉE SCOLAIRE

Les élus étaient aux côtés des parents pour souhaiter la une belle rentrée scolaire aux enfants répartis de la manière suivante :

Petite section : Mme RECHER 20 élèves
 Moyenne section : Mme AUBOURG 20 élèves
 Moyenne et Grande section : Mme AVENEL 19 élèves
 Moyenne et Grande section : Mme TIKE 20 élèves
 CP : Mme TUFFEREAU 22 élèves
 CP CE1 : Mme DUBOS - Mme LEMESLE 22 élèves
 CE1 CE2 : Mme COMMARE 25 élèves
 CE2 : Mme DELAUNAY 26 élèves
 CM1 CM2 : Mme GUIHARD 22 élèves
 CM1 CM2 : Mme LEBOUIS-LASSERRE 23 élèves
 CM1 CM2 : Mme ROUSSEAU 24 élèves



ENGLISH BREAKFAST



L'institutrice de CE2, Mme DELAUNAY, organise tous les ans un petit-déjeuner anglais dans le cadre de l'apprentissage de la langue universelle à ses élèves.

L'occasion pour les 26 futurs bilingues, d'apprendre leur vocabulaire en situation réelle : manger = eat, haricots blancs = beans, confiture = jam, saucisses = sausages... et de constater aussi de nos différences culinaires puisque les anglais mangent davantage salé que nous au petit matin.

Le maire, Didier PERALTA, et l'adjoint au maire, Vincent LECARPENTIER, ont partagé ce moment avec les enfants en s'attablant avec eux.

Merci aux parents bénévoles pour leur participation.

BIEN MANGER LE MATIN POUR FAIRE LE PLEIN D'ÉNERGIE

Certaines personnes ne mangent pas le matin. En conséquence, la fatigue et le manque de concentration se font rapidement ressentir. En effet, après une nuit de sommeil, le corps a besoin de « carburant » pour passer la journée. C'est pour cela que la Municipalité, a à cœur d'organiser chaque année les « petits déjeuners équilibrés » pour toutes les classes de l'école primaire Lucie AUBRAC.

Un peu de matière grasse (fromage et beurre), des céréales (ou un pain riche), un produit laitier (du lait ou un yaourt) et un fruit (ou un jus, une confiture), sont les composants d'un petit-déjeuner équilibré et vitaminé.

C'est une découverte pour beaucoup d'entre eux mais un plaisir pour quasiment tout le monde.



DE NOUVEAUX BOLIDES POUR LES PLUS PETITS

Les moments de récréation sont très importants pour les enfants. Cela leur permet de prendre l'air, de s'amuser avec les petits copains et de se défouler.

La Municipalité a acheté de nouveaux petits véhicules à 2 et 3 roues, des trottinettes et des vélos que les enfants doivent se prêter dans la cour de l'école maternelle.

Notons qu'il y a deux pauses de 30 minutes maximum par jour à l'école maternelle pour deux pauses de 15 minutes à l'école élémentaire.



LE COLLÈGE JEAN MONNET AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUX DE L'UNSS



Une équipe de sept élèves de 6^e / 5^e a participé, du 17 au 20 juin, au championnat de France des Jeux de l'UNSS, où l'on retrouve de l'athlétisme et du handball à 4. Cette compétition, regroupant les 94 meilleures équipes de France, s'est déroulée à Châteauroux sous un soleil radieux et une chaleur étouffante.

Logés en tente, Lily, Margaux, Maggy, Ilona, Jordan, Abderrahmane et Maël ont tout donné pour représenter leur collège, en battant notamment quelques uns de leurs records en athlétisme. L'équipe a même pu assister au match de l'équipe de France de beach handball face à la Suède !

Cette expérience sportive exceptionnelle a été permise grâce au soutien de plusieurs entreprises de la Ville (que nous remercions chaleureusement) et des aides départementales et régionales.

SORTIE DES 6^{ÈME} À LILLEBONNE

Tous les élèves de 6^{ème} se sont rendus à Lillebonne afin de découvrir le riche passé antique de la ville et la vie quotidienne au temps des Romains.

Au programme de cette sortie : visite du musée gallo-romain Juliobona (suivie d'un atelier créatif avec réalisation d'une mosaïque en papier) et « déambulation archéologique » dans la ville, à la recherche des traces matérielles laissées par les habitants de Juliobona.

Grâce aux explications des guides-conférenciers, et au contact direct avec les vestiges du passé, les élèves ont pu découvrir de façon concrète et vivante toute la richesse et tous les apports de la civilisation gallo-romaine, complétant ainsi les connaissances théoriques abordées en classe. Cette sortie a été entièrement financée par le Département (dispositif CRED).



LES COLLÉGIENS EN PLEINE NATURE EN LOZÈRE

Du 26 au 31 mai, une soixantaine d'élèves du collège Jean Monnet ont quitté la Normandie pour vivre une semaine d'aventures en Lozère, au cœur d'un décor sauvage et préservé. Direction le centre *Grandeur Nature*, spécialisé dans les sports de plein-air. Au programme : canyoning dans les rivières, spéléologie dans les grottes de la région, via ferrata sur les parois rocheuses, canoë et randonnées en pleine nature. Des activités physiques, parfois impressionnantes, qui ont permis aux jeunes de se dépasser et de découvrir des sensations nouvelles.

Mais ce séjour ne se limitait pas au sport. L'objectif était aussi de favoriser l'autonomie, l'entraide et la vie en groupe. Répartis en équipes, les élèves ont participé à la gestion de la vie quotidienne : mise de table, vaisselle, rangement, préparation des sacs... Des gestes simples mais essentiels pour apprendre à vivre ensemble.

Les soirées ont été l'occasion de partager des moments conviviaux ou tout simplement d'échanges sur la journée écoulée. Une parenthèse loin du quotidien, qui a permis à chacun de se reconnecter à la nature... et aux autres. Les élèves sont revenus fatigués, certes, mais avec des souvenirs plein la tête, et fiers d'avoir relevé des défis parfois inattendus. Une belle réussite pour ce séjour éducatif et sportif.

Ce beau projet n'aurait pas pu voir le jour sans le soutien du Département de la Seine-Maritime (CRED), Caux Seine agglomération, ainsi que l'entreprise De Lapierre clôtures, qui a généreusement financé un repas du soir pour les élèves. Un grand merci à tous ceux qui, par leur engagement auprès des jeunes, ont permis à ce séjour d'être accessible à tous.



450 JEUNES COUREURS AU CROSS DU COLLÈGE

Lundi 6 octobre, tous les collégiens (près de 390) et les élèves de CM2 (une cinquantaine) étaient conviés pour courir autour du stade au complexe sportif Pierre de Coubertin à Gruchet-le-Valasse, à l'occasion du traditionnel Cross du collège. Les élèves de cm2, 6^{ème} et 5^{ème} ont couru 1350 m tandis que leurs aînés se sont départagés sur 1700 m.

La météo était clémente, les parents et camarades ont encouragé énergiquement les coureurs, les viennoiseries et boissons, offertes par la Municipalité, ont été fortement appréciées, et une très bonne ambiance régnait : tous les ingrédients pour faire de cette journée sportive un vrai moment de convivialité dans l'effort.

Merci aux éducateurs sportifs de créer un engouement pour le sport à la jeune génération.



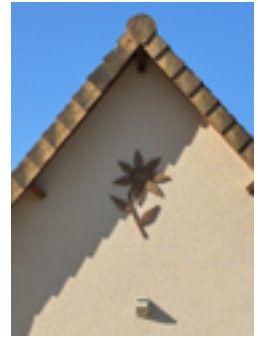
RÉPONSES DU GRAND JEU DE L'ÉTÉ 2025



Contre la clôture du
1 rue de la Roche



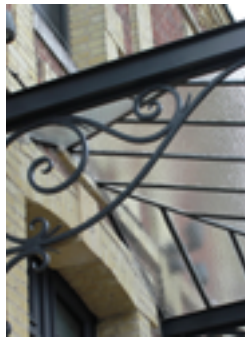
23 rue Waleran de Meulan



Sur pignon de la propriété sise
au 1 rue de Thorquesne



Devant la haie du
385 rue du Val Cerisier



Perron d'accès au pôle élus
de l'Hôtel de Ville, place de la
mairie, rue du Docteur Gernez



Magasin-animagerie Tom & Co,
sur la zone commerciale,
800 rue de l'abbaye



Entrée de la propriété du
46 chemin du Val des Chênes



Sur un pilier d'entrée du
31 rue de la Bretonnière



Entre le 22 et le 28 bis rue
du Pilori, contre le pignon du
XVII^{ème} siècle



Sur la rive gauche de la rivière du
Commerce, Jardins de l'Indigo,
en parallèle de la rue du coton



Contre la haie du 17 rue de
l'Abbé Arson, à l'angle des rues
de Laboulaye et de l'Abbé Arson



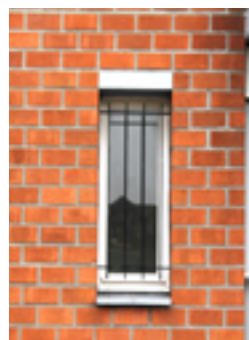
Sur le chemin de Tous-Vents,
sur le bas côté devant le
château de Tous-Vents



Contre la haie du 10, rue de Beauchêne, à l'angle des rues de Beauchêne et de l'Abbé Arson



Rue du Vieux-château, près de la cour de l'école élémentaire
Lucie AUBRAC



Résidence Guy de Maupassant,
2 rue du Docteur Gernez, façade
côté rue du Docteur Gernez



Dans le jardin du
2 rue des Vikings



Entre le 2 et le 10 rue Bourdin



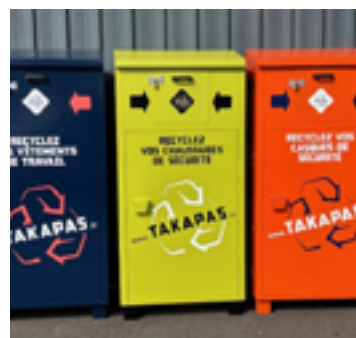
230, rue du Val des Chênes



Mur d'enceinte de l'ancienne
friche OMYACOLOR,
9 rue Auguste Desgenétais



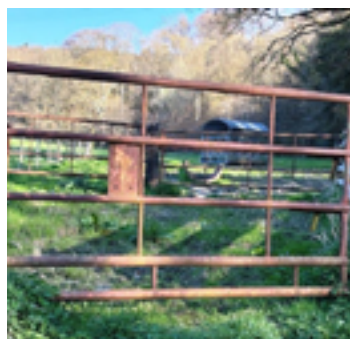
Haut du pignon Grande Halle,
Abbaye du Valasse, au niveau
de la zone attente livraisons



Devant commerce API
Angillis Protection Individuelle
47 rue Charles de Gaulle



Parterre floral, place de la
mairie, partie dorsale de la
sculpture en bois



Tout au bout de la rue du Val
Horrible, en face du 40 rue du
Val Horrible



Zone petite enfance,
aux Jardins de l'Indigo



Pose de 40 mètres linéaires de grillage entre le Jardin Public et les habitations mobiles de la rue de la Roche.



Travaux de rénovation énergétique de l'ensemble Pierre de Coubertin financés par l'État (Fonds Verts et DSIL) pour 238 390 €, le Département pour 79 463 € et la Commune pour 79 643 €.



Les agents du service technique installent les infrastructures nécessaires à l'événementiel : podium, tonnelles, chaises, tables, sonorisation...



Réfection de peinture dans certaines salles de classe de l'école maternelle



Nettoyage au Kärcher de la façade de la salle Claude Laplace



Suppression d'une vieille haie épineuse derrière la salle Claude Laplace et retrait des racines avec une rogneuse de souche pour ensuite semer du gazon.



Pour faciliter le stationnement des véhicules dans les rues Waleran de Meulan et Rollon, qui sont des rues à sens unique, des trottoirs ont été créés pour pouvoir y stationner « à cheval ». Cela permettra aux chauffeurs des camions poubelles de manœuvrer plus aisément puisque les voitures ne seront plus stationnées anarchiquement.



En pleine saison, l'entretien des 9 544 m² du cimetière est très chronophage. À peine le désherbage entier est terminé qu'il faut déjà retourner au départ et recommencer.



Peinture complète des couloirs et vestiaires de la salle Claude Laplace.



Le panneau lumineux est tombé en panne en même temps que les feux tricolores... La Municipalité réfléchit à l'acquisition d'un nouveau modèle à poser peut-être ailleurs.



Fabrication et installation de 14 poteaux surmontés d'une plaque en acrylique pour pouvoir suivre la *Balade des Tombes Remarquables* avec son téléphone portable.



Désherbage régulier dans le futur quartier résidentiel Les Jardins de l'Indigo.



Comme prévu, les huisseries du hall d'entrée de la salle Claude Laplace vont être entièrement changées et des volets seront installés à toutes les fenêtres de la salle, dont celles en hauteur.



Installation des 100 candélabres dans les rues du quartier de la Roche.



Réfection des enrobés de la route de la côte de Beauchêne sur 600 mètres linéaires (volume de 3 000 m³) financée grâce au plan pluriannuel de Caux Seine aggro.



Décompactage de la terre des terrains de football afin que les sols deviennent plus « légers » et qu'ils absorbent mieux les pluies.



Installation électrique, matérielle et végétale des villages de Noël devant l'Hôtel de Ville et la fontaine Desgenétais.

REPAS FESTIF À LA RÉSIDENCE AUTONOMIE



Les locataires de la résidence autonomie Guy de Maupassant se sont réunis pour partager un moment de convivialité à l'occasion du repas d'été ! Au programme : repas gourmand, chansons, rires et belles énergies !

Ce fut l'opportunité d'inaugurer la salle collective fraîchement rénovée, désormais plus moderne et accueillante pour tous.

Un moment simple, chaleureux, mais ô combien précieux.

REPAS DE NOËL DES SENIORS



181 Gruchetains étaient présents au Repas de Noël des Seniors, offert par le Centre Communal d'Action Sociale, vendredi 28 novembre dernier.

Le repas était concocté par le Restaurant le Saint Thomas et le traiteur Chedru : Nougat de volaille aux noisettes et pistaches, trou normand, dos de cabillaud sur lit de poireaux et risotto aux légumes, salade et duo de fromage, entremets framboise pépins.

Les tables étaient décorées de magnifiques boîtes en papier dentelle, fabriquées par les bénévoles, et remplies de friandises.

ATOUTS NORMANDIE POUR LES 15-25 ANS



Votre enfant a entre 15 et 25 ans et vit ou est scolarisé en Normandie ? Il peut bénéficier d'aides précieuses tout au long de l'année : manuels scolaires, équipement professionnel, activités sportives ou culturelles, BAFA, PSC1, mobilité internationale... Atouts Normandie, c'est un vrai coup de pouce pour accompagner les jeunes dans leur formation et leurs loisirs.

Et tout est encore plus simple avec la nouvelle application Atouts Normandie pour adhérer et accéder aux avantages en quelques clics !

Toutes les infos <https://atouts.normandie.fr/>

GOÛTER DE PRINTEMPS



Les Gruchetains nés en 1957 ou avant, peuvent s'inscrire pour participer gratuitement au Goûter de Printemps le **vendredi 10 avril 2026** à la salle Claude Laplace.

Il suffit de remplir le **coupon en fin de ce bulletin** municipal et le remettre impérativement en mairie avant le 23 mars 2026.

Passée cette date, aucun coupon ne sera pris en compte.

INSCRIVEZ-VOUS AUX ATELIERS « BIENVENUE À LA RETRAITE »



ACTIF !

SOCIAL !

NOUVEAUX PROJETS !

**TRANSITION DU PASSAGE DE LA VIE
ACTIVE À LA RETRAITE !**

La CARSAT (Caisse de l'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail) Normandie et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) organisent, salle Pierre Meurice, à Gruchet-le-Valasse, une session de 7 ateliers « Bienvenue à la retraite » qui visent à accompagner les futurs ou jeunes retraités pour préparer et vivre une retraite sereine, active et en pleine forme, dans un cadre bienveillant et convivial.

Ces ateliers, dispensés par une sophrologue, auront lieu de **14h00 à 16h00 les mardis 6 janvier - 13 janvier - 20 janvier - 27 janvier - 3 février - 10 février et 3 mars 2026.**

Les thématiques abordées seront les suivantes : les démarches administratives et juridiques, un nouveau quotidien, prendre soin de soi, du temps à offrir pour les autres et veiller à son équilibre.

L'inscription est gratuite et obligatoire (15 participants maximum par séance) auprès du service CCAS 02 35 39 69 36 - ccas@gruchet.fr. L'idéal est de s'inscrire aux 7 ateliers afin d'avoir toutes les informations.

LE LOGEMENT À GRUCHET-LE-VALASSE

Des particuliers demandent régulièrement à la mairie si elle dispose de terrains à construire, de maisons à vendre, ou de locations à proposer. Il arrive très rarement que des parcelles communales soient à vendre et, dans ce cas, ce sont les agences immobilières ou les notaires qui sont chargés de la commercialisation.

Le service logement de la mairie peut uniquement traiter les demandes de locations qui sont transmises aux bailleurs sociaux :



SEMINOR : - Studios à la Résidence Autonomie Guy de Maupassant
- Appartements aux immeubles Hortensia et Lilas, rue du 8 mai 1945

3F NORMANVIE : - Appartements rue du Vieux Château
- Maisons au hameau de Tous-vents rues d'Esmalleville et de la Croix de Follebarbe

LOGEO : Maisons *Les jardins de Mathilde* rues des Druides, Waleran de Meulan et mail Ezechias Pouchet

LOGÉAL Immobilière : Maisons du clos des Tisserands rue Stanislas Capelle

Avant de contacter le service logement de la mairie, vous devez d'abord obtenir un Numéro Unique de Demande de Logement à activer sur demande-logement-social.gouv.fr. Le service logement de la mairie peut vous aider dans cette démarche, sur rendez-vous uniquement, au 02 35 39 69 36 - ccas@gruchet.fr.

L'ESPACE MOZAÏK : AGRÉMENT CENTRE SOCIAL 2026 - 2029

Pourquoi un agrément centre-social ? :

Tous les quatre ans, l'association doit renouveler son agrément « centre social » auprès de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales). Cet agrément est indispensable pour obtenir les financements nécessaires au fonctionnement de l'Espace Mozaïk. C'est aussi l'occasion de faire le point sur les actions menées et de mieux connaître les attentes des habitants. Près de 500 réponses à des questionnaires ont ainsi été recueillies.

Bilan et perspectives :

Avec plus de 1 500 usagers, l'Espace Mozaïk joue un rôle essentiel pour la cohésion sociale de la commune et contribue au « bien-vivre » des habitants grâce à des services appréciés et adaptés à leurs besoins.

Ses atouts : une forte implication de bénévoles, une gestion saine et une équipe stable et investie. Le projet social 2026-2029 s'inscrit dans la continuité du précédent mais doit répondre à plusieurs défis : mieux mobiliser les jeunes, renforcer la prévention auprès des aînés et développer des actions culturelles et écocitoyennes. Il doit aussi tenir compte d'un contexte financier difficile, tout en maintenant la qualité et la diversité des actions.

Des valeurs fondamentales guident l'ensemble des actions : qualité de l'accueil, convivialité, bienveillance, écoute, implication des usagers, mixité sociale et culturelle.

Le nouveau projet :

Trois grands axes structurent le projet :



Axe n°1 : « Ensemble, engagés et solidaires »

L'objectif est de promouvoir un projet inclusif et solidaire. Il s'agit de renforcer le lien social et de lutter contre l'isolement, grâce à des ateliers (ludiques, créatifs, cuisine), des collectifs d'utilisateurs et des événements festifs ou culturels. Le bénévolat est au cœur de cet axe : les projets sont co-construits avec les habitants, chacun pouvant s'impliquer selon ses compétences. Un espace numérique facilite l'accès aux droits, l'autonomie avec un accompagnement gratuit et ouvert à tous.

Axe n°2 : « Construire demain avec les jeunes »

Notre volonté est d'accompagner les enfants et les jeunes dans leur parcours. Nous souhaitons renforcer les liens avec les jeunes du territoire, en les écoutant, en les guidant et en soutenant leurs initiatives. Des temps d'accueil sont organisés au collège et à l'espace Mozaïk, avec des activités régulières et des programmes attractifs pour tous les âges pendant les vacances.

L'accueil se veut inclusif, ouvert à tous, et favorise la mixité sociale. Des projets citoyens et solidaires permettent aux enfants et aux jeunes de découvrir l'engagement et de développer leur sens des responsabilités. Une fonction de « référent jeunesse » est dédiée à l'information, la prévention et l'accompagnement, avec des séjours de découverte et des projets co-construits.

Axe n°3 : « Vies de familles »

Ce dernier axe vise à accompagner et soutenir les familles dans leurs diversités. L'Espace Mozaïk maintient et développe des lieux conviviaux : ludothèque, accueils petite enfance, ateliers et sorties partagées, où parents, enfants et assistants maternels se retrouvent.

Le soutien à la parentalité passe par des ateliers, des temps d'échanges et des ressources pédagogiques pour renforcer la confiance des parents.

L'accompagnement à la scolarité aide les enfants en difficulté, en lien avec les écoles, pour favoriser bien-être et réussite.

L'association souhaite aussi faciliter l'accès des familles les plus fragilisées, grâce à des dispositifs adaptés. Enfin, le projet mise sur des partenariats renforcés avec les écoles, associations et acteurs médico-sociaux, ainsi que sur la participation active des habitants.

Avec ce nouveau projet 2026 2029, l'Espace Mozaïk confirme son rôle de lieu de vie, d'entraide et de rencontres au service de tous les habitants.

ESPACE MOZAÏK - CENTRE SOCIAL

asso@mptgruchet.fr / 02 35 38 19 56

MOZAÏK EN IMAGES : ATELIERS ADULTES



Atelier batchcooking (préparation de vos repas pour la semaine) pour les adultes



Sortie «le brame du cerf» avec les retraités



Réunion de concertation pour le programme d'activités des retraités de janvier à juin 2026



Soirée Manille et Tarot à la ludothèque



Soirée jeux tout public à la ludothèque



Bourse aux vêtements



Soirée Bal dansant du 17 octobre



Village des enfants Indoor (d'intérieur) à la salle Claude Laplace



Fête du jeu les 15 et 16 novembre pour tous les âges.

ESPACE MOZAÏK - CENTRE SOCIAL

asso@mptgruchet.fr / 02 35 38 19 56

MOZAÏK EN IMAGES : ATELIERS ADULTES



Apéro concert (anciennement soirée carte blanche)



Le bal de Noël pour les plus petits le 27 novembre dernier



Yoga pour femmes enceinte



Parcours de motricité



Contes pour les 3 à 6 ans



Eveil musical



Baby Gym



Accueil petite enfance

Sortie à
The Roof - Escalade à Le Havre

ESPACE MOZAÏK - CENTRE SOCIAL

asso@mptgruchet.fr / 02 35 38 19 56

MOZAÏK EN IMAGES : ATELIERS ADULTES



Sortie Cité des sciences à Paris



Découverte des animaux



Atelier cuisine du mercredi



Jeux et goûter à la résidence autonomie Guy de Maupassant



Sortie des collégiens



Sortie au Centre de Secours et d'Incendie de Bolbec



Sortie Arena 5



Sortie à Festyland



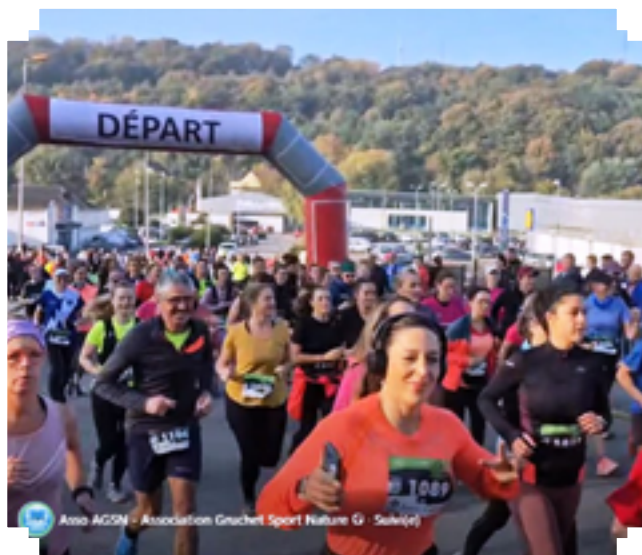
Sortie au parc zoologique

AGSN ASSOCIATION GRUCHET SPORT NATURE

L'association a organisé la 15^{ème} édition des *Boucles du Cœur* en partenariat avec Carrefour au départ de la ferme de Mathieu LESTRELIN avec la possibilité de visiter l'exploitation agricole. Après 8.5 km de marche, les 173 participants ont profité d'un ravitaillement copieux avec feu de camp à l'arrivée ! Les bénéfices ont été reversés à Bouchons 276.

La 21^{ème} édition de la Sente des Moines a attiré 870 coureurs et 373 randonneurs le 12 octobre dernier. Podiums scratch pour les hommes et les femmes qui ont couru soit 10, 15 ou 31 km à travers forêts et plaines environnantes. Les randonneurs ont marché 10 ou 15 km au choix.

421 € ont été reversés à la ligue contre le cancer dans le cadre d'Octobre Rose (1 € par randonneur).
Prochaine édition : 11 octobre 2026.



API ASSOCIATION DES PARENTS INVESTIS

L'API joue un rôle essentiel dans la vie scolaire en favorisant la collaboration entre les familles, les enseignants et l'établissement. Tout au long de l'année, l'association organise des événements qui renforcent le lien social.

Le 17 octobre, l'API a organisé un goûter festif pour célébrer Halloween, un moment convivial qui a enchanté petits et grands. Une vente de vêtements et accessoires aux couleurs de l'établissement a été organisée en 2025 et sera reconduite en 2026. Pour clôturer l'année en beauté, des calendriers personnalisés étaient mis en vente et, en janvier, il sera possible de gagner de délicieuses galettes des rois en achetant des cases de grilles de tombola.

Les bénéfices permettent de financer des sorties scolaires et du matériel pédagogique.



COMITÉ DES FÊTES

Les grosses averses de septembre ont failli faire annuler la fête de la Saint Fiacre début septembre dernier.

Le feu d'artifice a tout de même été tiré le samedi soir sur le terrain de l'espace Pierre de Coubertin et il était magnifique comme l'ont constaté les nombreux spectateurs.

La foire à tout du dimanche en centre-ville a été maintenue mais de nombreux exposants ont préféré ne pas tenter le déballage par peur des averses annoncées. Pourtant, il y a eu du passage dans la rue principale. La fête foraine aussi a connu une fréquentation mitigée mais elle aura fait s'amuser plusieurs familles.



GBL GRUCHET BADMINTON LOISIR

Samedi 28 juin marquait la fin de la saison pour les badistes de Gruchet-le-Valasse. La journée a été rythmée par un tournoi sous forme de ronde suisse. Une grande première !

Un tirage au sort a été effectué pour offrir les lots à 4 participants. S'en est suivie l'assemblée générale qui a permis de revenir sur les événements de l'année (notamment le Blackminton organisé en février 2025), les dépenses du club, les projets pour la saison 2025-2026...un temps nécessaire pour que les membres du bureau puissent échanger avec les licenciés du club.

Enfin, comme chaque année, la journée s'est terminée par une soirée festive.



L'AVEC : REPAS DE RETROUVAILLES

Normandie, Terre de Libertés, Des Vagues d'Or et de Sang, Les Falaises Ardentes, La Légende d'Equinandra... Durant 20 étés, plus de 1 000 figurants ont fait rêver des dizaines de milliers de spectateurs à l'Abbaye du Valasse où avait lieu le plus beau spectacle son et lumière de Normandie.

Même s'il n'y a plus de spectacle, les forces vives de l'AVEC ont aidé d'autres sons et lumières à se monter et ont aussi animé plusieurs grandes manifestations.

En 2025, l'association a recherché tous ceux qui ont un jour adhéré afin d'organiser un repas de retrouvailles. En novembre, ils étaient 300 au Pasino du Havre à se retrouver autour d'un excellent repas, devant un superbe spectacle avant de danser tout en se remémorant les excellents souvenirs cumulés.



LES VIKINGS, JUDO CLUB

Dimanche 6 juillet 2025 se déroulait l'assemblée générale, la remise des récompenses aux sportifs et la mise à l'honneur des bénévoles de l'association.

L'assemblée générale a été marquée par l'élection d'un nouveau comité directeur. Après 11 ans de présidence, Tony TONON transmet le flambeau à Yann DOUESNARD qui est désormais entouré de Florence BEIGLE, Richard BEIGLE, Adeline ARGENTIN, Vanessa LEROY et Sandrine CACHELEUX.

4 licenciés du Judo Club Gruchetain ont intégré le groupe pilote du corps arbitral seino-marin : Noé AUBERVILLE, Pierre BEIGLE, Lilou LE BRETON et Ugo ROBINEAU.

Les cours sont dispensés, dès janvier 2026, à la salle Claude Laplace.

► lesvikingsjcg@gmail.com 06.17.19.57.76



GRUCHET ACCUEIL

Le séjour « randonnées » a emmené les marcheurs à Moncy dans l'Orne. Une belle semaine de découverte et de visites. En juin, le rallye pédestre a permis de visiter et de mieux connaître la ville de Montivilliers. Au mois d'août, les adhérents ont fêté les 80 ans de 3 de leurs adhérents à l'issue d'un pique-nique. Et les paniers furent pleins après la sortie champignons en forêt de Brotonne durant la saison automnale.

Tout cela en complément des activités manuelles (peinture sur soie, jeux de société, tricot, scrapbooking, cuisine) et les randonnées pédestres.

Pour tous renseignements contactez Sylvie SCOUARNEC, Présidente de l'Association, au 06 03 48 89 77.



LES BOUTIQUES DE GRUCHET-LE-VALASSE

En octobre fut lancée la campagne « *Consommer Local* » menée par Les Ambassadeurs du Commerce - CCI Seine Estuaire qui met à l'honneur les commerçants adhérents à l'association *Les Boutiques de Gruchet-le-Valasse*

Dans ce cadre, des affiches mettent à l'honneur les commerçants concernés :

Kebap of Turkey, La bouquinerie, Coiff & Co, Boulanger, Le Saint Thomas, Maison Monnaie Boucherie Charcuterie Traiteur à Mélamare, Fleurs en Scène, Gruchet Automobile, Boulangerie Perlimpainpain, AXA, Création Coiffure, Institut de beauté Laurence, Boucherie Aurélie's, Kiabi Shampoo, Boulangerie Besry, Le Petit Marché Du Valasse, Malandain Electricité Générale, Agence du Valasse, Sécuritétest et Vib's.



ORCHESTRE D'HARMONIE DU VALASSE

De plus en plus de personnes viennent apprécier les interprétations musicales de l'Orchestre d'Harmonie du Valasse lors de leur aubade en plein-air proposée chaque année en juin.

L'occasion, durant une heure, d'écouter plusieurs morceaux de « musique vivante » (*One moment in time*, *la mélodie du bonheur*, *call me baby*, *Beauty and the Beast*, *Halleluyah* ou encore *Strauss & compagny*) en extérieur, dans un cadre naturel, à savourer l'instant présent.

Merci aux musiciens de leur constante envie de partager leur passion avec la population.



QUELQUES DATES QUI ONT MARQUÉ LA COMMUNE

Nous avons relevé plusieurs dates qui ont marqué Gruchet-le-Valasse dans des domaines très variés : construction de bâtiments communaux, d'infrastructures, proposition de services publics, implantation des commerces et industries, inauguration des quartiers et rues, créations d'associations, organisation d'évènements locaux et la venue de personnalités sur la commune.

Voici quelques-unes de ces dates :

1830 (il y a 195 ans) : La paroisse de Gruchet (le centre bourg actuel) et les parcelles des Manoirs du Valasse (l'Abbaye et ses manoirs disséminés sur plusieurs de nos hameaux) fusionnent pour devenir la commune Gruchet-le-Valasse.

15 juin 1974 (il y a 51 ans) : Inauguration du stade de football municipal.

31 mars 1979 (il y a 46 ans) : Inauguration de l'école élémentaire Hélène BOUCHER devenue école Lucie AUBRAC le 16 septembre 2024.

Juin 1997 (il y a 28 ans) : Inauguration du gymnase David Douillet.

25 juin 1972 (il y a 53 ans) : Inauguration de la Maison des Jeunes, actuelle salle de la Mare aux Loups.

1^{er} septembre 1988 (il y a 47 ans) : Inauguration du collège Jean Monnet.

1949 (il y a 76 ans) : Ouverture de la Clinique Tous Vents définitivement fermée le 1^{er} juin 1997. Aujourd'hui ce sont des appartements.

10 août 1974 (il y a 51 ans) : Mise en service de la première piscine du canton installée à Bolbec qui profite aussi aux Gruchetains.

9 janvier 1982 (il y a 43 ans) : Inauguration de la résidence Guy de Maupassant (résidence autonomie).

23 octobre 1974 (il y a 51 ans) : Installation de l'hypermarché Champion (puis Continent) aujourd'hui Carrefour.

Janvier 1997 (il y a 28 ans) : Ouverture du centre médical du Valasse.

31 mars 1979 (il y a 46 ans) : Inauguration du lotissement du Vieux Château après le début des travaux en 1975.

BULLETIN DES LOIS. (N.º 371.)

Saint-Cloud, 14 Juillet 1830.

CHARLES, par la grâce de Dieu, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, à tous ceux qui ces présentes verront, SALUT.

ORDONNANCE DE ROI portant que la commune de Valasse est distraite du canton de Lillebonne et réunie au canton de Bolbec, arrondissement de Nevre, département de la Seine-Inférieure : cette commune et celle de Gruchet, même canton, arrondissement et département, sont réunies en une seule, qui portera le nom de Gruchet-le-Valasse, et dont le chef-lieu est fixé à Gruchet.



La clinique Tous-Vents

Cette page est l'occasion pour les deux groupes du Conseil municipal de s'exprimer dans la limite d'un nombre de caractères donné identique à chacun. Les textes retranscrits ci-dessous sont à l'identique de ce qui nous a été transmis. Seule la responsabilité des auteurs peut donc être mise en cause.

Groupe de la majorité municipale :

Chères Gruchetaïnes, chers Gruchetaïns,

À l'heure où s'achève le mandat municipal qui prendra fin en mars 2026, nous tenons à vous adresser un message simple, sincère et profondément reconnaissant. Durant ces années, vous nous avez accordé votre confiance pour agir, décider et avancer dans l'intérêt général. Cette confiance, nous l'avons portée chaque jour avec responsabilité, exigence et respect.

Au fil des projets menés, des réunions publiques, des rencontres dans les quartiers, des échanges parfois vifs mais toujours constructifs, c'est une véritable relation de travail collectif qui s'est construite. Ensemble, nous avons amélioré notre cadre de vie, accompagné les associations, soutenu les familles, modernisé les équipements publics et renforcé l'attractivité de notre commune. Rien de tout cela n'aurait été possible sans votre implication, vos retours et votre regard attentif sur l'action municipale.

Nous souhaitons également remercier chaleureusement l'ensemble des élus de la majorité municipale. Leur engagement constant, leur sens du service public et leur volonté de faire avancer Gruchet-le-Valasse ont été déterminants. Travailler ensemble a été une chance et une force.

Cette fin de mandat revêt un caractère particulier : elle marque aussi le dernier mandat de Didier PERALTA en tant que maire, après plus de vingt-cinq années consacrées à conduire et transformer notre commune. Son dévouement, sa capacité à fédérer et son attachement profond à Gruchet ont laissé une empreinte durable dans notre histoire locale. Nous tenions à saluer son parcours et à le remercier pour tout ce qu'il a apporté à la collectivité.

À l'occasion des fêtes, nous souhaitons à chacune et chacun d'entre vous de passer de beaux moments en famille ou entre amis, dans la chaleur et la solidarité qui caractérisent notre commune. Que cette période vous apporte joie, repos et optimisme.

Merci encore de votre confiance.

Très belle année 2026 à toutes et tous.

Groupe réaliste et constructif

Chères habitantes, chers habitants,

À l'heure où 2025 s'achève, nous souhaitons adresser à chacune et chacun d'entre vous nos vœux les plus chaleureux. Cette année a été riche en projets, en rencontres et en moments partagés qui renforcent le lien de notre commune.

Nous remercions toutes celles et ceux qui, par leur engagement associatif, leur solidarité, contribuent à faire de notre commune un lieu vivant et accueillant.

En 2026, nous continuerons à travailler ensemble pour améliorer notre cadre de vie, soutenir nos initiatives locales et célébrer les événements qui nous rassemblent.

Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur et réussite dans vos projets personnels et collectifs.

Karine DERNONCOURT – Vanessa LEROY

Liste Ensemble, construisons notre Avenir :

En 2026, Gruchet-le-Valasse se trouve à la croisée des chemins.

Comme un arbre ployant sous le poids des branches trop lourdes proche de la rupture, nos concitoyens : particuliers, entreprises étouffent sous les charges et impôts toujours plus écrasants.

La CFE (Cotisation foncière des entreprises) et la CSG (contribution sociale généralisée), par exemple, alourdissent encore le fardeau des plus modestes. Pourtant, l'espoir existe.

Imaginons une ville où chaque euro dépensé serait un grain semé pour l'avenir : une prospérité partagée ; pour que Gruchet-le-Valasse respire.

À tous, je souhaite santé et sérénité, et à notre ville, la prospérité qu'elle mérite.

Guillaume AUGER



NAISSANCES

20 mai	BILLAUX Eva
25 mai	FRIBOULET Léyo
25 mai	FRIBOULET Nino
12 juin	DUBUC Côme
16 juin	COUTURIER Azaël
14 août	BELLENGER Yseult
14 septembre	DUVAL Romie
01 octobre	LEGENDRE Êmy
18 octobre	RESSE Liam
20 octobre	BRUMENT Valentine
26 octobre	LEROY Maëlha

DÉCÈS



17 mai	DÉMEILLERS veuve BERTIN Thérèse
17 mai	MONNIER veuve DÉHAIS Madeleine
14 juin	LAMBERT Christian
10 juillet	ENAUULT Nadia
20 juillet	CHALOT Hugues
23 juillet	MAUCONDUIT Pierre
28 juillet	GERMAIN Bernard
28 juillet	LEDUC Yvette
04 août	DELÉCLUSE veuve MANOURY Yvette
22 août	DEHEULLE Micheline
27 août	AUBER veuve RAGON Paulette
13 septembre	DEBRAY épouse DÉHAIS Laurence
25 octobre	FABRE Robert
27 octobre	LAMBERT veuve GIBEAUX Danielle
16 novembre	BOURGET épouse LECHEVALIER Véronique

MARIAGES

21 juin	D'ANDREA Alexandre & HÉROUARD Emilie
21 juin	LE TEXIER Eric & COTTEL Myriam
02 août	LEROUX Dylan & GHERASIM Ana
09 août	JEANNE Raphaël & CHEVAUX Kathy
23 août	LAINÉ Jonathan & FOLLET Laura
06 septembre	LEVILLAIN Franck & PETIT Sandra
20 septembre	PONNELLE Alexandre & CAMPOS Victoria-Lynn
27 septembre	PANIER Laura & CAUMONT Chloé
29 novembre	ROUET Alexandre & CHASSIGNAT Claire



NÉCROLOGIE

Nadia ENAUULT

Nous avons eu la douleur, au cours de l'année, de perdre une employée communale. Nadia ENAUULT a été recrutée par la Municipalité en avril 2019 comme agent d'entretien des locaux, principalement affectée à l'Espace Mozaïk et au restaurant scolaire. Elle a ensuite travaillé dans quasiment tous les bâtiments communaux.

Très efficace, énergique, consciencieuse et investie dans son travail, Nadia avait aussi du caractère et un grand cœur. Le 18 août 2023, elle entre en « arrêt maladie » malgré elle. Jusqu'au bout, elle aura gardé l'espoir de reprendre son travail. Lorsqu'elle venait en mairie, pour diverses démarches, elle avait toujours le sourire et un mot gentil pour chacun et chacune de ses collègues. La maladie l'a emportée l'année de ses 60 ans.

Nous étions nombreux pour lui dire adieu le 23 juillet dernier à l'église de Gruchet-le-Valasse. Je me souviens encore de sa visite dans mon bureau pour me dire son envie, son besoin de travailler. Je garderai d'elle le souvenir d'une personne attachante et tellement courageuse. Merci Nadia pour tout ce que tu as apporté à la ville de Gruchet-le-Valasse.

Le Maire, Didier PERALTA

NÉCROLOGIE

Yvette MANOURY



Madame Yvette MANOURY, notre doyenne jusqu'au 4 août 2025, qui vivait toujours chez elle, s'est éteinte à l'aube de ses 103 ans. Didier PERALTA et Denise CHEVALLIER avaient eu le plaisir de la rencontrer chez elle à l'occasion de ses 100 ans. Elle leur avait réservé un accueil chaleureux empreint de gentillesse et d'une pointe d'humour.

La Municipalité présente ses sincères condoléances à l'ensemble de sa famille.

AGENDA 1^e semestre 2026

JANVIER

Lundi 5 - 18h00 : Vœux du Maire et de la Municipalité à la population salle Claude Laplace

Samedi 17 et Dimanche 18 : Salon du mariage salle Claude Laplace

FÉVRIER

Vendredi 13 : Dîner - spectacle / Maison Pour Tous : 02 35 38 19 56

Mercredi 18 au mercredi 25 : Village des enfants indoor salle Claude Laplace / Maison Pour Tous

MARS

Samedi 7 : Carnaval : départ vers 15h00 du Manoir pour déambulation en centre-ville jusqu'à la salle Claude Laplace pour une boom / Maison Pour Tous : 02 35 38 19 56

Dimanche 8 14h00 : Loto salle Claude Laplace / Comité de jumelage Redditch : 02 35 38 90 45

Dimanche 15 : Élections municipales 1^{er} tour

Samedi 21 : Bal country salle Claude Laplace / Colorado Country 76 : 06 79 48 67 89

Samedi 21 soirée et nuit : GTO Gruchet Trail Orientation (trail nocturne en équipe) / AGSN : agsn76@gmail.com. Point de départ mystère.

Dimanche 22 : Élections municipales 2^{ème} tour

Dimanche 29 : Tournoi interclubs de badminton gymnase David Douillet / GBL : 06 59 11 01 64

Dimanche 29 : Vide-dressing salle Claude Laplace / Gruchet Espoir : 06 30 29 41 54

AVRIL

Lundi 6 (férié) 14h00 : Loto salle Claude Laplace / FCG Football : pas de numéro à transmettre au moment de l'écriture du bulletin.

Vendredi 10 14h00 : Goûter de printemps réservé aux seniors Gruchetains salle Claude Laplace sur inscription obligatoire : coupon en dernière page de ce bulletin.

Dimanche 12 14h00 : Loto salle Claude Laplace / APGV : 02 35 39 05 72

Samedi 25 et dimanche 26 : Salon du savoir-faire local à l'Abbaye du Valasse / GIN (Groupement des Indépendants de Normandie : 06 30 29 41 54

MAI

Vendredi 1^{er} : Duo du Muguet / Course run & bike parent - enfant. Sur inscription au 06 19 98 37 49

Vendredi 8 : Vide-greniers devant la salle Claude Laplace / Judo Club les Vikings : 06 30 84 35 70

Dimanche 10 : Vide-greniers devant la salle Claude Laplace / Comité de jumelage Redditch : 02 35 38 90 45

Dimanche 24 : Village des enfants au Manoir / Maison Pour Tous : 02 35 38 19 56

Lundi 25 (férié) : Vide-greniers devant la salle Claude Laplace / FCG Football

JUIN

Mardi 2 : Forum Accès au Droit de Caux Seine agglo salle Claude Laplace

Vendredi 19 dès 19h00 : Fête de la musique au Manoir / Maison Pour Tous : 02 35 38 19 56

Dimanche 28 : Vide-greniers du centre-ville / Comité des fêtes : 02 35 31 01 09

JUILLET

Mardi 14 (férié) : Tournoi de pétanque (parties matin et après-midi) et pique-nique républicain au Manoir / Municipalité : 02 35 39 69 30



COUPON À DÉCOUPER

INVITATION RÉSERVÉE AUX GRUCHETAINS NÉS EN 1957 ET AVANT

La Municipalité et le CCAS invitent les Gruchetains
nés en 1957 et avant (qui ont 69 ans et plus) au :

GOÛTER DE PRINTEMPS DANSANT

**VENDREDI 10 AVRIL 2026
À 14H00
SALLE CLAUDE LAPLACE**



Merci de remettre le coupon ci-dessous en mairie **AVANT LE 23 MARS 2026.**



COUPON À RETOURNER EN MAIRIE

MADAME :

NOM & Prénom : _____

Date de naissance : _____

N° de téléphone (IMPÉRATIF) : _____

Adresse : _____

☐ Je serai présente au Goûter de Printemps du vendredi 10 avril 2026

MONSIEUR :

NOM & Prénom : _____

Date de naissance : _____

N° de téléphone (IMPÉRATIF) : _____

Adresse : _____

☐ Je serai présent au Goûter de Printemps du vendredi 10 avril 2026

**MERCI DE DÉCOUPER CE COUPON ET LE REMETTRE À L'ACCUEIL DE
LA MAIRIE IMPÉRATIVEMENT AVANT LE VENDREDI 23 MARS 2026
PASSÉE CETTE DATE, AUCUN COUPON NE SERA PRIS EN COMPTE.**



**FOURNITURES ET
RÉPARATIONS
AUTOMOBILES ET
POIDS LOURDS**

**Electricité - Diesel - Climatisation - GPL
Freinage - Rectification - Hydraulique -
Chronotachygraphe - Outillage ...**

**83 avenue Foch
76210**

GRUCHET-LE-VALASSE

02.35.31.01.66

www.coustham.com



Mme PARIS & M. PLESSIET

**Docteurs en pharmacie
Diplômés en orthopédie**

**352, rue de l'Abbaye
76210 Gruchet-le Valasse
☎ 02 35 31 01 63 / 📠 02 35 31 44 19
pharmacieduvalasse@orange.fr**

HORAIRES D'OUVERTURE

**Du lundi au vendredi
de 9h00 à 19h30**

Le samedi de 9h00 à 19h00



**Livraison,
installation,
et reprise**

Dès demain*, profitez de votre achat.

*Voir conditions du service dans le book service à l'intérieur du magasin et sur boulanger.com
ORANGE-BONDIOLLE du capital de 500 000€ - RCS 802 823 520 - LE HAVRE - TVA INTR 6538202320 - 47542 - 350 rue de l'Abbaye -
76210 GRUCHET-LE-VALASSE. Commerçant indépendant. Membre du Réseau BOULANGER.

boulanger

Gruchet-le-Valasse

380 rue de l'Abbaye - 02 35 31 05 13

Eurial

BRANCHE LAIT D'AGRIAL

**Fabrication de desserts lactés et
fromages frais**

**100, rue de la Briarderie
76210 GRUCHET-LE-VALASSE**

Tel : 02 32 84 51 84



**Bénéficiez d'un bilan auditif complet et
personnalisé offert et d'un essai gratuit de 30
jours sans engagement (sous réserve d'une
prescription médicale).**

SAS FIRST AUDITION

Pierre Chaudemanche

55 rue Charles de Gaulle

76210 Gruchet le Valasse

02 32 84 60 85 first.audition761@gmail.com

**Ouvert du mardi au vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30**

**La Municipalité remercie
les annonceurs publicitaires
pour leur fidélité et leur soutien.**